

Communiqué de presse

Jeudi 1^{er} décembre 2022

Grippe aviaire : les éleveur·euses refusent d'être encore sacrifiés pour protéger les industriels. L'Etat doit agir !

L'épidémie d'influenza aviaire s'est accélérée rapidement au cours de ces derniers jours, en particulier dans les zones d'élevage les plus denses de l'Ouest de la France.

La plupart des sites touchés actuellement sont des élevages claustrés de très grande taille, ce qui laisse peu de doutes quant au responsable de cette énième crise : le secteur de la volaille industrielle, qui continue de dicter ses exigences à des pouvoirs publics en passe de perdre le contrôle.

Parce qu'ils l'ont déjà vécu les années précédentes, de nombreux éleveur·euses de volailles vont refuser de se soumettre aux mesures absurdes qui leur sont actuellement imposées pour protéger les filières industrielles : interdiction de l'élevage plein air, abattages « préventifs » d'animaux sains et mise à mort des animaux par les éleveur·euses touché·es dans des conditions épouvantables.

Pour la Confédération paysanne et le Modef, seul un arrêt total, prolongé et indemnisé des mises en place et des transports de volailles dans les zones les plus sensibles permettra de stopper l'épidémie au plus vite, sans compromettre la santé des éleveur·euses ni le bien-être animal. Et ce, dans l'attente d'un vaccin dont la mise à disposition a été largement retardée par la filière industrielle qui craignait de perdre ses marchés à l'export.

L'État doit reprendre la main sur la gestion de cette crise et enfin faire primer l'intérêt général sur les intérêts économiques. Il en va de la survie de tous les élevages de volailles en France. **Nous y serons attentifs lors de la réunion d'urgence convoquée par le cabinet du Ministre ce soir.**

Contacts presse :

Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération paysanne : 06 07 55 29 09
Sylvie Colas, porte-parole de la Confédération paysanne du Gers : 06 70 31 90 71
Maryline Beyris, vice-présidente du Modef des Landes : 06 83 97 93 03
Julien Mora, porte-parole national influenza aviaire du Modef : 06 47 99 60 94